



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 21 mars 2024 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 15/03/2024

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Françoise AGIER

Présents avec voix délibérative : **28** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **28**

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Jean-François MONET ; Jean-Michel DULER ; François GUILLAMET

CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Martine LABARCHEDE ; Philippe CASTEL ; Alain DUBOURDIEU

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES ; Jean-Louis DAVERAT

Absents :

CC. MACS

Francis BETBEDER ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bernard FRACCHETTI ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Patrick MONDENX ; Dany JAMMES ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Bérangère SABOURAULT ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Bernard DUPONT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ

CC. DU SEIGNANX

Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Isabelle NOGARO

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2024_029

Plan de financement et demande de subvention – communication

Monsieur Alain Perret, Vice-Président, explique à l'assemblée que la politique de réduction, de prévention et de tri à la source des déchets doit être inévitablement accompagnée d'une communication adaptée à tous les ménages du territoire. Chaque année, plusieurs outils de communication sont utilisés pour sensibiliser les ménages à l'enjeu des déchets, tant sur la réduction, la prévention ou le tri à la source.



Compte tenu de la politique de développement des points tri, de l'extension de la mise en place du tri à la source des biodéchets et du programme local de prévention de déchets ménagers et assimilés, le Sitcom, pour sensibiliser les habitants des territoires, devra communiquer en faveur de la prévention et du tri des déchets en 2024.

M. le Vice-Président présente l'ensemble des actions de communication envisagées sur l'année 2024 attribuées à des objets spécifiques : biodéchets, Serd, Sitcom'Mobile, tourisme, réemploi, réalisation d'outils pédagogiques spécifiques, tri... qui répondent tous à une politique de prévention et tri des déchets.

Monsieur le Vice-Président précise que le Département des Landes est en mesure de soutenir ces initiatives au travers son règlement d'intervention pour « la prévention et la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés » et présente le plan de financement prévisionnel correspondant :

Dépenses prévisionnels estimatives		Ressources		
Objet	Montant HT	Financeurs	Taux	Montant HT
Campagnes radio	5 000 €	Département Landes	35 %	13 160 €
Guide du tri	1 000 €	Sitcom	65 %	24 440 €
Communication SERD (Semaine environnement et Réduction des Déchets) – dont communication radio	5 600 €			
Guide du compostage individuel	1 000 €			
Communication en faveur du tri à la source des biodéchets	4 000 €			
la communication du tri des déchets dans le cadre du tourisme	6 000 €			
Communication Sitcom'Mobile (conception, flochage camion, outils pédagogiques, communication)	10 000 €			
Mise en place d'outils pédagogiques de sensibilisation en faveur de la réparation, du tri et du réemploi	5 000 €			
Total	37 600 €		100 %	37 600 €

Considérant le règlement départemental d'aides adopté en date du 23 mars 2023

Considérant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés adopté par le SITCOM Côte Sud des Landes

Considérant le souhait de la collectivité de maintenir ses efforts de communication en faveur de la réduction, de la prévention et du tri à la source des déchets

Considérant le règlement d'intervention du département des Landes dans le cadre de sa politique « prévention et collecte sélective des déchets ménagers et assimilés – Soutien aux collectivités locales »

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les projets d'investissement de communication ci-dessus

Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus

Autorise Monsieur le Président à solliciter le département des Landes dans le cadre de son règlement d'intervention et à signer tout document afférent à ce dossier pour en assurer la bonne finalité.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 040-254001977-20240327-DEL_2024_029-DE



PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénesse-Maremne, le 27 mars 2024

Le Président,
Alain CAUNÈGRE

